

Paris, le 2 Juillet 2012,

Audit Cour des comptes : réaction du PCF

Rivé sur l'objectif et la réduction du déficit public du pays à 3% fin 2013, le rapport d'audit de la Cour des comptes prône la réduction des dépenses publiques et sociales et une hausse d'impôts, au nom de « *la crédibilité vis-à-vis de ses partenaires européens comme de ses créanciers* ». Une philosophie déjà intégrée dans l'esprit de la loi de finances rectificative de l'été 2012 et surtout dans la lettre de cadrage du PLF 2013 du gouvernement qui a maintenu le gel des dépenses de l'État.

En revanche, invoquant un manque de recettes de 6 à 10 milliards d'euros pour 2012 et de l'ordre de 33 milliards d'euros pour 2013, la Cour précise la nature des efforts demandés. Si la réduction des dépenses de sécurité sociale et la stabilisation de la masse salariale de la fonction publique restent préconisées, elle convoque clairement cette fois « le recours à des impôts à assiette large et fort rendement comme la TVA et la CSG » pour faire face à l'ampleur de la consolidation budgétaire. Autant dire que les propos de la Cour des comptes seront largement utilisés pour justifier des hausses d'impôts pour les ménages français.

En refusant l'utilisation de la création monétaire par la BCE comme le demandent le PCF et ses partenaires du Front de gauche, et en passant sous silence les 172 milliards d'euros de niches fiscales et sociales accordées aux entreprises depuis des années, le rapport de la Cour des comptes sous-entend qu'il n'y a pas d'alternative à l'austérité. Il ment par omission. Une contradiction de plus avec les termes mêmes du discours de campagne de François Hollande. L'argument du non perspective de croissance ne peut pas être le prétexte à une prétendue rigueur de gauche.